



Ma priorité :
2002, année qui commence sous le signe de l'Europe et de l'Euro

Il y a 10 ans, les Français étaient appelés à voter pour ou contre Maastricht : pour la première fois j'ai eu le sentiment que mon vote pouvait changer l'Histoire. Pour la première fois, l'Europe s'est construite avec les citoyens, pour la première fois les Français ont fait partie du débat sur l'Europe.

J'ai grandi en Allemagne, dans ce pays coupé en deux, terrain de jeux de la Guerre froide où, jusqu'à la chute du mur, les conséquences de la Seconde Guerre mondiale, familles séparées, présence militaire alliée du côté occidental et dictature communiste imposée par l'Union soviétique de l'autre côté du mur s'imposaient en permanence à nous.

1989, le mur tombe. Premier pas vers la réunification: le Mark, monnaie symbole du miracle économique de l'après-guerre en République Fédérale d'Allemagne, devient la monnaie unique de cette nouvelle Allemagne réunifiée.

Aujourd'hui, cette unité autour de la monnaie nous la retrouvons à l'échelle de l'Europe. L'accord de Schengen a supprimé les contrôles de personnes aux frontières communes et nous a permis de circuler librement en Europe, la monnaie commune a fait entrer l'Europe dans notre quotidien. Onze partenaires européens ont fait le choix de l'Euro.

L'Euro fera tomber les frontières. Plus de guerres par dévaluation entre les pays européens, au service de guerres économiques, d'expressions telles que le « Franc faible », « le Mark fort ». Une politique monétaire commune au service de L'Europe.

Cette Europe que nous souhaitons unie et non uniforme. La richesse de cette union se nourrit de ses différences à l'image de la monnaie commune : du côté pile, elle symbolise l'unité de l'Europe, du côté face sa diversité.

La vision européenne ne peut s'arrêter là, il faut lui donner une perspective politique. L'Europe des quinze doit se préparer à l'échéance de 2004 où l'Union européenne pourrait passer à 25 Etats membres. Une Convention sur l'avenir de l'Europe chargée d'imaginer les futures institutions communes a été créée le 22 octobre 2001 par la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen.

Je suis convaincue que l'avenir de la France passe par l'Europe, et qu'il est impératif de poursuivre le processus de rapprochement et de travail en commun des partenaires européens. Nos enfants voyageront en Europe sans passeport, payeront en Euro, éliront sans doute un Président de l'Union européenne : ils seront les citoyens de cette Europe que nous aurons inventée.

Isabelle SABAUD
Cadre supérieur Finance
Mars 2002